



L'atelier
Terra

association
L'atelier terra
latelierterra@gmail.com
+ 33 (0)6 09 82 66 97
+ 33 (0)9 80 34 06 14

L'ATELIER LIBRE

NOUVEAU

OUVERT UNIQUEMENT AUX ÉLÈVES DE TERRA

MERCREDI
de 10 h 30 à 16 h

Ouvert exclusivement aux élèves inscrites à un cours de création céramique, l'atelier libre est un espace où l'élève pourra mettre en œuvre un projet personnel, en s'appuyant sur les connaissances acquises lors des cours. Nathalie vous accompagnera tout au long de votre projet.

CALENDRIER 2017-2018


| OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI |
|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|-----|
| 18 | 22 | 6 | 10 | 14 | 14 | 11 | 2 |
| - | - | - | 24 | - | - | - | 23 |

FICHE D'INSCRIPTION À SIGNER ET À RENVoyer AVEC VOTRE RÈGLEMENT

NOM ET PRÉNOM AGE

ADRESSE

TÉLÉPHONE COURRIEL

Avez-vous un compte  Facebook ? oui non

Souhaitez-vous être abonné à la newsletter ? oui non

Souhaitez-vous : une facture une attestation de cours

SUITE PAGE 2 >>>

L'atelier Terra

TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le prix à l'année pour les 10 ateliers libres de cinq heures (soit 50 heures) est de 750 euros et comprend le matériel, les matières premières et les cuissons.

Possibilité de régler les cours en 3 fois, par chèques à l'ordre de *L'atelier Terra*, à remettre avec la fiche d'inscription :

- > un chèque de **250 euros**, encaissé à l'inscription
- > un chèque de **250 euros**, encaissé le 1^{er} octobre 2017
- > un chèque de **250 euros**, encaissé le 1^{er} novembre 2017

TOUS LES CHÈQUES SONT À ÉTABLIR À L'ORDRE DE L'ATELIER TERRA, ET À JOINDRE À LA FICHE D'INSCRIPTION.

Merci de bien vouloir compléter le tableau :

| <i>Date d'encaissement</i> | <i>Banque</i> | <i>N° Chèque</i> | <i>Montant</i> |
|-------------------------------|---------------|------------------|----------------|
| Jour de l'inscription | | | 250 € |
| 1 ^{er} octobre 2017 | | | 250 € |
| 1 ^{er} novembre 2017 | | | 250 € |

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'absence, il ne sera effectué aucun rattrapage ni aucun remboursement.

Seuls les cas de longue maladie ou de mutation professionnelle donneront lieu à un remboursement, sur présentation de justificatifs.

Votre professeur peut être amené à déplacer un cours. Nous vous recommandons de prendre des billets de transport échangeables ou remboursables. L'association L'atelier Terra ne remboursera aucun titre de transport.

SIGNATURE OBLIGATOIRE :

précédée de la mention *Lu et approuvé*

Merci d'apporter une blouse à chaque cours.

Lu et approuvé, le **SIGNATURE OBLIGATOIRE :**